

**CHAMPIONNAT
SUISSE
«ESPOIRS»
CSE-SW**

REGLÈMENT 3.4

**ÉDITION 2023
VALABLE DÈS LE 1^{ER} MARS 2023**

MODIFICATIONS

2014	La présente édition tient compte de toutes les modifications adoptées jusqu'au 31 juillet 2014.
2020	Cette édition comprend toutes les modifications adoptées jusqu'au 31 août
2021	Introduction de finales B et de courses principales B pour la catégorie "Youth".
Août 2022	Attribution des couloirs de nage
Mars 2023	Finale Futura sans attribution de jour, 50m nage libre "Youth et plus jeunes" .

TABLE DES MATIÈRES

Voir page 3

VALIDITÉ

La présente édition contient toutes les modifications décidées en 2023.
Elles sont applicables à partir du 01 Mars 2023.

FÉDÉRATION SUISSE DE NATATION

Directeur sportif de natation
Philippe Walter

Chef «Juges»
Andreas Tschanz

Chef «Compétitions»
Rolf Ingold

TERMINOLOGIE

Les termes de nageur, arbitres etc. employés dans ce règlement de la FSN englobent les personnes des deux sexes.

En cas de divergences entre les versions allemande et française, la version allemande fait foi.

SPONSORS



PARTNERS



NATIONAL PARTNERS



TABLES DES MATIÈRES

1.	CONDITIONS DE PARTICIPATION	3
2.	PROCÉDURE D'ORGANISATION	3
3.	PROGRAMMES DE COMPÉTITION	4
4.	ATTRIBUTION DES COULOIRS DE NAGE	6
5.	FRAIS D'INSCRIPTIONS	6
6.	TITRES, MÉDAILLES, DIPLÔMES	6

1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le Championnat Suisse "Espoirs" est organisé dans les catégories d'âge suivantes ::

Catégorie	Féminin	Masculin
J12	12 ans et plus jeunes	-
J13	13 ans	13 ans et plus jeunes
J14	-	14 ans
Youth	14 et 15 ans	15 et 16 ans

Toutes les compétitions sont séparées par genre.

Un nageur ne peut concourir que dans la catégorie d'âge à laquelle il appartient.

Tous les participants doivent être titulaires d'une licence annuelle valable de la discipline sportive «Natation».

Détermination de la Direction sportive de Natation :

- Les nageurs avec une nationalité étrangère, titulaires d'une licence annuelle, mais sans le « Start Suisse », peuvent participer hors concours (hc) aux éliminatoires. Ces nageurs sont intégrés dans les éliminatoires comme des nageurs à classer normalement.
Ils n'ont pas le droit de participer à la finale ou à une série principale.
- Un club qui a inscrit un nageur hors concours a l'obligation :
 - a. d'informer le juge arbitre si un nageur hc n'est pas noté, dans la liste des résultats, comme nageur hc ;
 - b. de déclarer forfait pour un nageur hc s'il se qualifierait avec le temps nagé pour une finale.

Les résultats sont ajoutés dans la liste des meilleures de Swiss Aquatics.

2. PROCÉDURE D'ORGANISATION

Le Championnat Suisse "Espoirs" est organisé annuellement en été dans un bassin de 50m avec au minimum huit (8) lignes disposant d'un chronométrage automatique.

Les finales et les séries principale se dérouleront exclusivement sur huit (8) couloirs.

Il dure quatre (4) jours.

Les inscriptions tardives sont possibles (cf. art. 2.9, alinéas 3 et 4 RC-NAT et art. 6.6, alinéa 1 RC-NAT).

3. PROGRAMMES DE COMPÉTITION

La direction sportive de natation fixe les épreuves à organiser et détermine le mode d'organisation pour chaque épreuve.

Elle les publie avec le programme de la compétition, en tant qu'annexe à ce règlement, au plus tard au début de la saison de compétition.

Décision de la direction sportive de natation:

Youth	H: J14, D: J13	H: J13, D: J12
50 m Libre *		
100 m Libre	100 m Libre	100 m Libre *
200 m Libre	200 m Libre	200 m Libre *
400 m Libre	400 m Libre	400 m Libre *
800 m Libre D	800 m Libre	800 m Libre *
1500 m Libre H		
100 m Dos	100 m Dos	100 m Dos *
200 m Dos	200 m Dos	200 m Dos *
100 m Brasse	100 m Brasse	100 m Brasse *
200 m Brasse	200 m Brasse	200 m Brasse *
100 m Dauphin	100 m Dauphin	100 m Dauphin *
200 m Dauphin	200 m Dauphin	200 m Dauphin *
200 m 4-nages	200 m 4-nages	200 m 4-nages *
400 m 4-nages	400 m 4-nages	400 m 4-nages *
* Les nageurs plus jeunes peuvent participer.		

Chaque club peut participer avec un nombre de participants illimité.

Les éliminatoires des **épreuves jusqu'à et y compris le 200 m** ont lieu toutes catégories d'âge confondues. Pour la catégories d'âge Youth, une finale A et une finale B ont lieu, pour toutes les autres catégories d'âge, une (1) finale a lieu. Tous les nageurs inscrits nagent des éliminatoires, même si dans une catégorie d'âge, le nombre de participants inscrits est inférieur à 8.

En ce qui concerne les **épreuves de 400 m libre et 400 m 4-nages**, pour la catégorie d'âge Youth, une série principale A et une série principale B ont lieu, pour toutes les autres catégories d'âge, une (1) série principale a

lieu pour lesquelles sont qualifiés les 8 respectivement les 16 meilleurs nageurs de la catégorie d'âge en question selon les rankings (bassin de 50m). Tous les autres nageurs nagent toutes classes confondues en séries secondaires. Le classement est établi sur la base des temps réalisés.

En ce qui concerne les **épreuves de 1500m et de 800m libre**, pour la catégorie d'âge Youth, une série principale A et une série principale B ont lieu, pour toutes les autres catégories d'âge, seule une (1) série principale a lieu pour lesquelles sont qualifiés les 8 respectivement les 16 meilleurs nageurs de la catégorie d'âge en question. Tous les autres nageurs inscrits seront des nageurs de réserve qui pourraient accéder à la série principale en cas de forfaits déclarés. Si un nageur de réserve ne peut pas accéder à la série principale, il ne paiera pas non plus de frais d'inscriptions.

Les séries des **épreuves avec classement au temps**, sans éliminatoires ni finales, ne seront composées qu'après la confirmation de participation. La non-confirmation d'une participation est égale à un «Forfait déclaré».

Décision de la direction sportive de natation concernant les relais:

Pour la catégorie Youth et les plus jeunes, les relais suivantes sont organisées:

- 4 x 100 m Libre
- 4 x 200 m Libre
- 4 x 100 m 4-nages

Les **relais** ont lieu avec classement au temps, sans éliminatoires ni finales.

La finale nationale de Futura aura lieu dans le contexte des championnats suisses espoirs (c.f. Fut-SW et annexe à CSW-SW).

4. ATTRIBUTION DES COULOIRS DE NAGE

Pour l'attribution des couloirs de nage sont validés les meilleurs temps figurant dans les rankings (Bassin de 50 m / Période: championnat de l'année précédente jusqu'au délai d'inscription).

L'attribution des couloirs lors des éliminatoires des compétitions de 50 m, 100 m et 200 m se fait de manière cyclique pour les trois dernières courses, et sans répartition cyclique pour les compétitions de 400 m, 800 m et 1500 m. Les couloirs sont attribués en fonction de la distance parcourue.

Pour les épreuves avec classement au temps, les clubs sont dans l'obligation d'adapter le temps d'inscription, à l'occasion de la confirmation de départ, si, à la suite de la forme actuelle du nageur et/ou à la suite de la composition du relais, le temps attendu pour la compétition est plus faible que le temps annoncé.

5. FRAIS D'INSCRIPTIONS

Les frais d'inscriptions reviennent à la discipline sportive «Natation».

6. TITRES, MÉDAILLES, DIPLÔMES

Chaque vainqueur dispose du titre

«Vainqueur de la cat. Age Group ... au Championnat Suisse "Espoirs" 20xx sur ... (discipline) ...», resp.

«Vainqueur de la cat. Youth au Championnat Suisse "Espoirs" 20xx sur ... (discipline) ...»

Les médailles doivent être différentes de celles attribuées aux championnats suisses sans catégories d'âge.

Pour les nageurs classés dans les rangs 1 à 8 de leur catégorie d'âge dans des épreuves individuelles, L'organisateur met à disposition des diplômes de championnat qui doivent être complétés par le club exécutif.